

## « REMARQUES ET PROPOSITIONS SUR LES STRUCTURES DE LA RECHERCHE PUBLIQUE EN FRANCE »

*Rapport de l'Académie des sciences  
en ligne sur <http://www.academie-sciences.fr/>*

L'Académie des sciences a adopté, lors de sa séance du mardi 25 septembre 2012, un **Rapport** important dans le contexte actuel des réflexions menées sur l'évolution des structures de la recherche publique en France.

### **"REMARQUES ET PROPOSITIONS SUR LES STRUCTURES DE LA RECHERCHE PUBLIQUE EN FRANCE"**

« *La recherche publique française souffre ! Elle souffre de trop de complexité, de trop de papier à remplir, de trop peu de temps à consacrer à la recherche elle-même. Consolider l'existant, ne rien changer ou pire... seraient un poison lent...* ». Les réflexions et les propositions des académiciens désireux de s'exprimer sur le sujet ont été regroupées en **10 points clefs**\* assortis chacun de recommandations sur des changements profonds à réaliser en urgence.

Parmi les améliorations proposées, l'Académie des sciences préconise cinq axes forts :

- **simplifier** la gestion et les structures de la recherche publique, ce qui permettrait de redéployer les moyens financiers à volume constant vers les laboratoires,
- **supprimer** l'AERES qui fait la quasi-unanimité contre elle,
- **remplacer** les trois conseils existants (Haut Conseil, CSRT et CNESER) par un seul Haut Conseil de la recherche et de l'enseignement supérieur,
- **assurer** un financement équilibré des laboratoires et instituts de recherche, et essayer notamment de rétablir le rapport entre la masse salariale et la dotation de l'État entre 60 et 70% ; le CNRS est aujourd'hui asphyxié par un ratio qui a atteint 84% en 2010, contre 74% en 1980 et seulement 47% en 1960,
- **améliorer** l'attractivité des métiers de la recherche par une revalorisation des rémunérations des jeunes chercheurs et par une plus haute reconnaissance du doctorat.

D'autres recommandations figurent en fin de chaque point clef traité, étayé sur de nombreux exemples.

\* *Les 10 points clefs* sont : la place de la recherche publique, l'ANR, l'AERES, les Grands investissements d'avenir, l'autonomie des universités, le recrutement des enseignants-chercheurs et des chercheurs, les verrous et lourdeurs bureaucratiques, l'attractivité des métiers de la recherche, la diversité du monde de la recherche, l'articulation entre recherche fondamentale et innovation.

### **"REMARQUES ET PROPOSITIONS SUR LES STRUCTURES DE LA RECHERCHE PUBLIQUE EN FRANCE"**

*Rapport de l'Académie des sciences* en ligne **ici** ( <http://www.academie-sciences.fr/activite/rapport/rads0912.pdf> )

Il comprend un résumé exécutif (2 p.), une introduction et une première partie avec les recommandations essentielles (5 p.), une seconde partie avec les 10 points détaillés (40 p.), la composition du groupe de travail et un glossaire.

#### **Contact presse :**

Académie des sciences, Délégation à l'Information Scientifique et à la Communication

Marie-Laure Moinet, Chargée des relations avec la presse - Tél : 01 44 41 45 51 / 44 60 - [presse@academie-sciences.fr](mailto:presse@academie-sciences.fr)

**Bernard Meunier**, Délégué, Membre de l'Académie des sciences